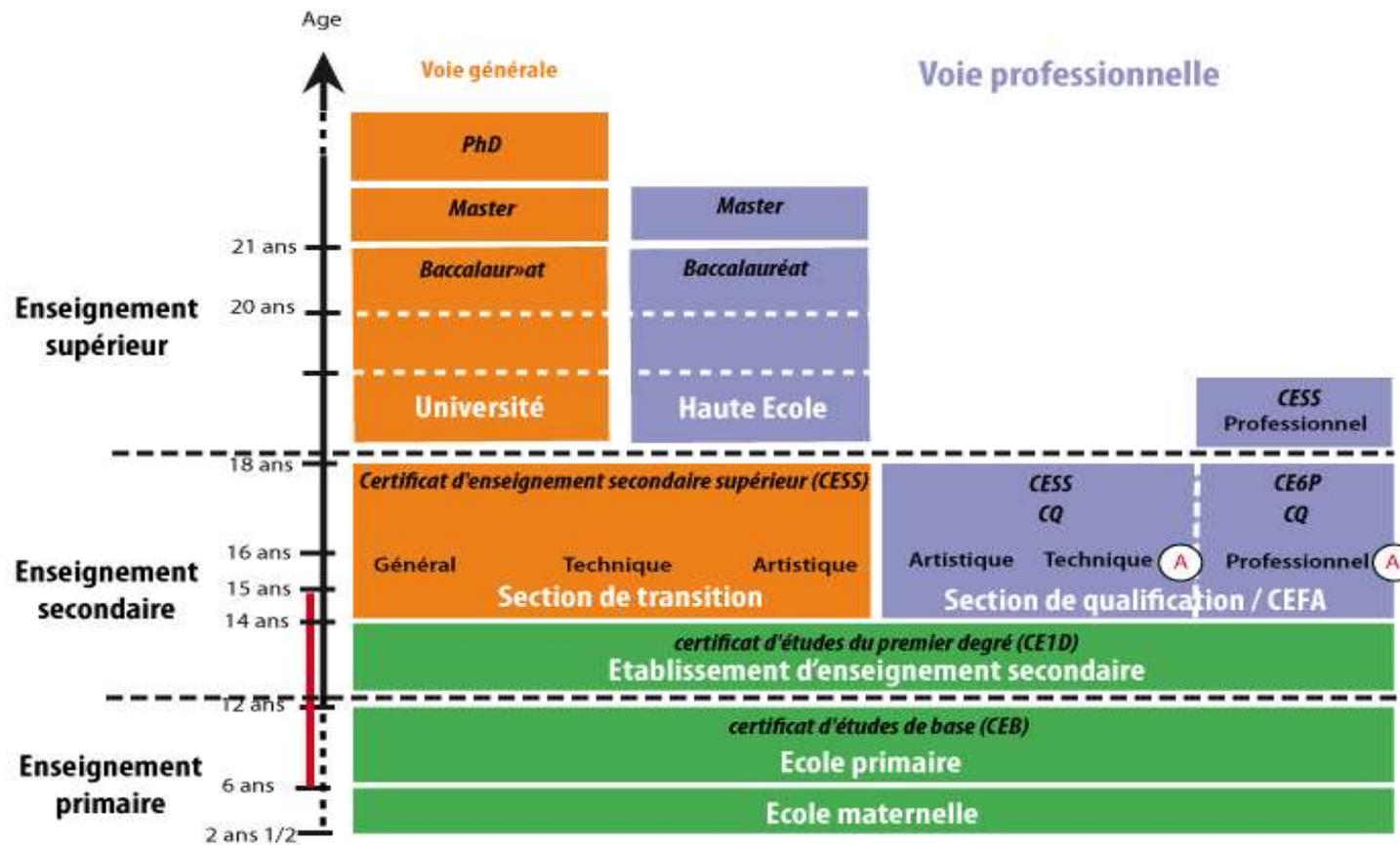


***S'inscrire en première année commune
de l'enseignement secondaire
pour l'année scolaire 2021-2022***



Le système belge (communauté francophone)

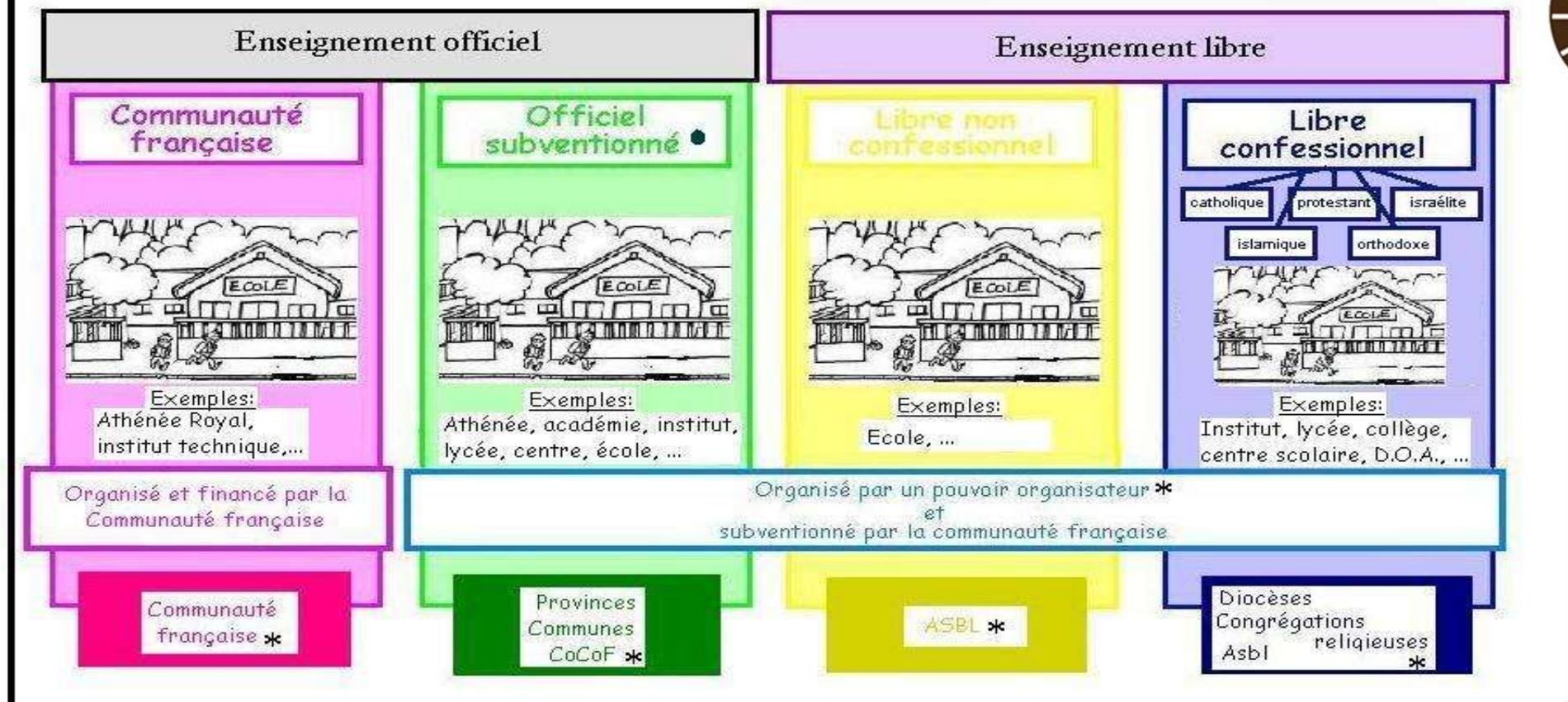


Légende

- | Scolarité obligatoire
- Scolarité de base
- Voie professionnelle
- A Possibilité de préparer le diplôme par apprentissage
- Voie générale
- Voie professionnelle : Diplôme post-secondaire non supérieur

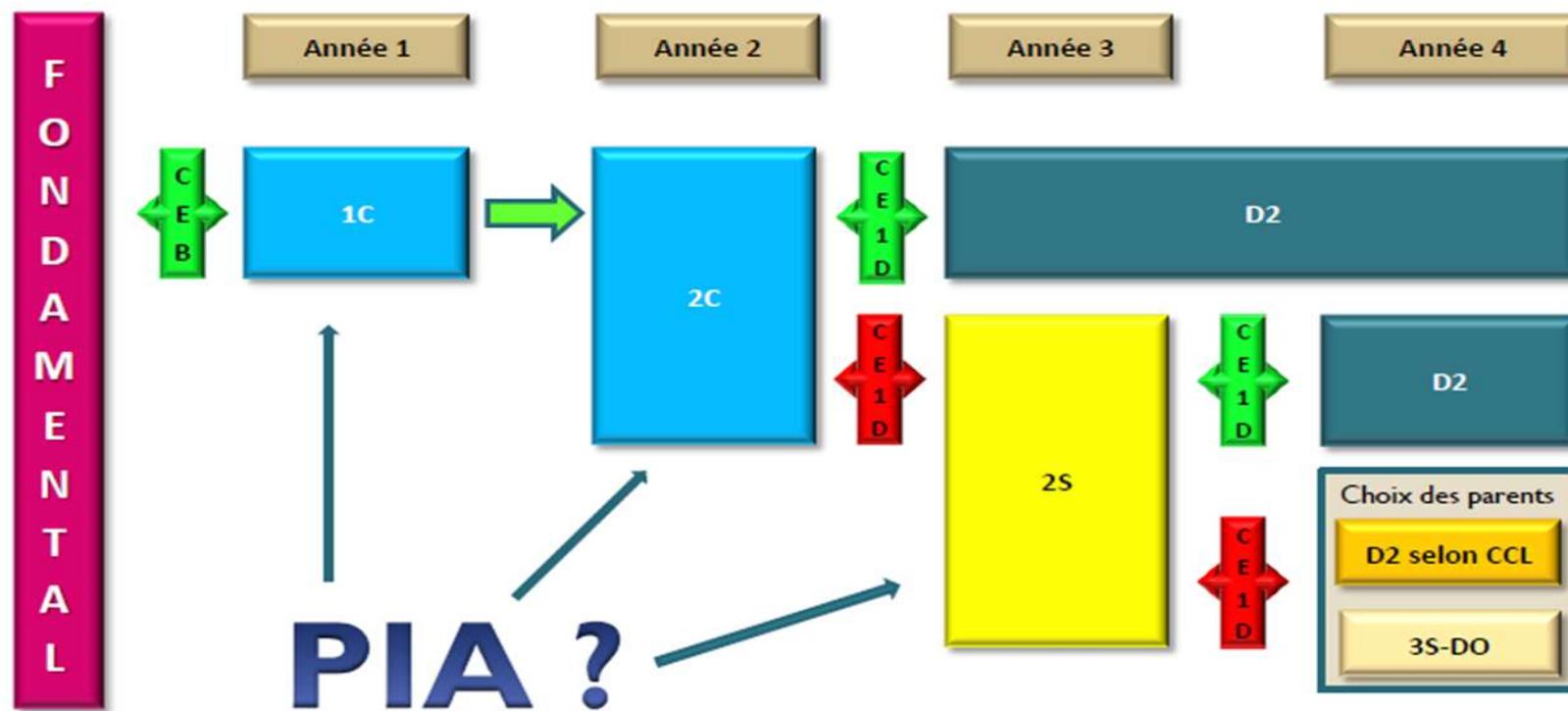


Schéma des 4 réseaux relatifs au décret Inscription.



* = Les pouvoirs organisateurs c'est-à-dire l'autorité, la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s), qui assume(nt) la responsabilité d'un établissement d'enseignement.

Synthèse des futurs parcours scolaires



SOUS RESERVE DU VOTE DU PROJET DE DECRET

Inscriptions en 1C au Collège Godinne-Burnot



► **Sur le site de Godinne** - FASE Etablissement 5143 - FASE implantation 6956

Les inscriptions pour les premières années se feront pour la première salve du 1 au 12 février et du 22 février au 5 mars 2021 de 12h à 16h30.

► **Sur le site de Burnot** - FASE Etablissement 5143 - FASE implantation 6957

Les inscriptions pour les premières années se feront pour la première salve du 1 au 12 février et du 22 février au 5 mars 2021 de 8h à 16h.

► Possibilité de programmer une visio-conférence afin de répondre à vos questions relatives aux inscriptions après une prise de contact par mail à l'adresse mail suivante : direction.burnot@godinne-burnot.be

► Informations complètes relatives aux inscriptions via ces liens :

<http://www.inscription.cfwb.be/>

http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=8141

CALENDRIER



- Au plus tard le 22/01: remise du formulaire unique d'inscription(FUI) aux parents par les écoles primaires. !! Cette année, possibilité de compléter le volet confidentiel en ligne***
- du 1^{er} au 12/2 et du 22/2 au 5/3 inclus : dépôt du formulaire auprès de l'école secondaire.***
- à partir du 26/04: reprise des inscriptions par date chronologique.***



Première étape: du 08/01 au 22/01

*L'école primaire ordinaire remet un **formulaire** unique d'inscription qui sera complété par la direction:*

*de la **date d'inscription** dans l'école primaire actuellement fréquentée*

Et, le cas échéant:

*d'une copie de l'**attestation** justifiant la priorité « enfants en situation précaire » (ex. : enfants placés par le juge...)*

*Du suivi de la langue d'**immersion** (depuis la 3^{ème} primaire au moins)*

Nom, date et signature du directeur de l'école primaire



Dans le formulaire: les parents doivent...

- ✓ ***vérifier les données reprises, les corriger le cas échéant***

- ✓ ***compléter la partie reprenant les écoles choisies par les parents (maximum 10)***

- ✓ ***mentionner le numéro administratif (FASE) des écoles souhaitées***
(les numéros FASE seront disponibles dans les écoles fondamentales et secondaires, sur le site <http://www.inscription.cfwb.be>)

- ✓ *fermer le document en laissant visible uniquement l'école de la première préférence*
- ✓ *Il est conseillé aux parents de prendre un contact préalable avec les écoles secondaires de leur choix*
- ✓ *Possibilité de compléter le volet reprenant les écoles souhaitées par voie électronique (www.inscription.cfwb.be)*



Deuxième étape: du 01/02 au 5/03 inclus

- ✓ *Les parents déposent le formulaire dans l'école du premier choix contre accusé de réception, et ce même si le volet confidentiel a été introduit de manière électronique*
- ✓ *Ils ont la possibilité de mandater*
- ✓ *Si document perdu ou pas reçu, duplicata dans l'école de 1^{ère} préférence ou à l'Administration*



Troisième étape: gestion des inscriptions dans les écoles secondaires

✓ Deux régimes selon la situation de l'école secondaire au 06/3/2019:

❑ Si école « **incomplète** », l'école inscrit à concurrence de 102% des places disponibles

➔ situation 1

❑ Si école « **complète** », l'école inscrit à concurrence de 80% des places disponibles ➔ situation 2





GODINNE - BURNOT

Ecole « incomplète »

(avec suffisamment de places)

✓ **Inscription de *tous* les enfants
après adhésion des parents aux
projets et règlements de l'école**

Conclusion – 3^e étape

École « incomplète »:

- ✓ **Inscription à 102%, dont 20% ISEF** (Les enfants provenant d'écoles primaires moins favorisées à concurrence de 20 % des places à pourvoir)
- ✓ **Renvoi à la CIRI des demandes d'inscription non satisfaites et des places vacantes dans l'école**
- ✓ **Les écoles avertissent les parents des enfants repris en ordre utile. Inscription après adhésion aux règlements/projets de l'école à l'aide d'une attestation d'inscription**



Quatrième étape: gestion des inscriptions par la CIRI



- ✓ **CIRI** : organe inter-réseaux dont le siège est à l'Administration
- ✓ **Composé** de représentants du Gouvernement, de l'Administration, des réseaux et des parents
- ✓ **Traitement des demandes d'inscription** en fonction des écoles de préférence reprises dans le formulaire
- ✓ **Optimalisation du meilleur choix des parents**, en tenant compte du calcul des pondérations pour chaque école indiquée par les parents
- ✓ **La CIRI écrit aux parents**, en leur indiquant l'école où leur enfant est en ordre utile et/ou les écoles où il est en liste d'attente
- ✓ **Les écoles reçoivent leur registre** reprenant les élèves inscrits et ceux en liste d'attente. Inscription après adhésion aux règlements/projets de l'école

Cinquième étape: après la période des inscriptions



- ✓ *Si **désistement** dans l'école: contact (par la CIRI ou par l'école) avec les parents dont l'enfant est le premier sur la liste d'attente*
- ✓ *Inscription possible **à partir du 27 avril** dans l'école, mais en fonction des places disponibles au terme des travaux de la CIRI et toujours à l'aide d'un duplicata du formulaire unique*
- ✓ *Remise par l'école d'un accusé de réception*
- ✓ *Les parents doivent déposer le CEB à l'école secondaire dès qu'ils en disposent*

Si fraude...

- ✓ *Si remise de plusieurs formulaires d'inscription par les parents dans plusieurs écoles...*
- ✓ *Si fausses déclarations de domicile...*

Sanction:

annulation de toutes ces demandes !!!



Formulaire d'inscription

N° de formulaire : 52000	
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire	
VOLET GENERAL	
Personne(s) responsable(s)	
Nom(s) et prénom(s)
Téléphone(s) du/des responsable(s)
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s)
Personne(s) de contact	
Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé)
Elève	
Nom :	TEST
..... Corrections éventuelles :
1er prénom :	EXEMPLE
..... Corrections éventuelles :
Date de naissance :	01/01/2004
..... Corrections éventuelles :
Code sexe :	F
..... Corrections éventuelles :
Domicile actuel de l'élève : (domicile connu de l'Administration)	Rue Adolphe Lavallée, 1 1060 BRUXELLES
..... Corrections éventuelles :
Domicile du 2ème parent : Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée : Uniquement si ce domicile est plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école.
Ecole primaire d'origine	
N° FASE :	0
..... Corrections éventuelles :
Nom :	Scolarisé en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
..... Corrections éventuelles :
Adresse de l'implantation :
..... Corrections éventuelles :
<small>La Direction générale de l'Enseignement délégué (DGE) s'empresse de répondre, et obtient le traitement auprès de la Commission de la Protection de la vie privée (CPVP), 1 rue de la Constitution et sur le dossier « MESSAGES », chapitre 02, section 10. Le formulaire est disponible sur le site de la CPVP : http://www.privacycommission.be. Si, malgré nos précisions, nos informations n'étaient pas correctes, vous pouvez signaler toute erreur auprès de la DGE, à Kevin Ungereit attaché, au 02 890 9957 ou à l'adresse suivante : kevin.ungereit@eas.be.</small>	



N° de formulaire : 52000

Code ISEF : Non

Type d'enseignement :
(uniquement si l'enfant fréquente l'enseignement spécialisé)

Renseignements à fournir par l'école primaire d'origine

Date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :

Langue d'immersion depuis la 3ème primaire :

--

Nom, date et signature du directeur de l'école primaire

Etablissement secondaire

Il s'agit de l'établissement secondaire qui correspond à la 1ère préférence des personnes responsables et dans lequel les documents d'inscription doivent être déposés.

Etablissement secondaire visé :	N° Fase :	Nom :
	Rue et N° :	
	Code Postal :	Localité :
Implantation visée :	N° Fase :	
	Rue et N° :	
	Code Postal :	Localité :

Inscription en immersion	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	La demande vaut pour tous les établissements mentionnés sur le volet confidentiel, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion.
--------------------------	--	---

Priorités

"fratrie"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si un frère, une soeur ou un mineur ou un majeur résidant sous le même toit fréquente l'implantation secondaire.
"enfant en situation précaire"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si l'élève est issu - d'un home ou famille d'accueil où il a été placé par le juge ou par un conseiller ou un directeur de l'aide à la jeunesse. - d'un internat pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.
"enfant à besoins spécifiques"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si - une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé. - ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.
"interne"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si l'élève fréquente un internat organisé par le même pouvoir organisateur ou avec lequel il entretient une collaboration.
"parent prestant"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si un des parents ou la personne investie de l'autorité parentale exerce tout ou partie de sa fonction rémunérée dans l'établissement secondaire.
"école adossée"	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON*	Oui si l'élève bénéficie d'une dérogation de maintien dans l'enseignement primaire (maladie de longue durée) et fréquente l'école adossée depuis septembre 2007.

* biffer la mention inutile

Date :

Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))



N° de formulaire : 52000

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET CONFIDENTIEL (à remettre sous enveloppe fermée lors de la demande d'inscription)

Nom de l'élève : TEST
1er prénom de l'élève : EXEMPLE
Téléphone(s) du/des responsable(s) :
Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) : Deux maximum

A partir du 25 avril 2016, je (nous) souhaite(ons) recevoir les éventuels courriers de la CIRI par voie postale et (dans l'affirmative, cocher) non par e-mail

Préférences (de la première à la dernière)

Reprendre l'établissement et l'implantation correspondant à votre 1ère préférence.	
1	ETABLISSEMENT Fase : Nom:
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
IMPLANTATION	Fase :
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
Pondération : 1,5	
2	ETABLISSEMENT Fase : Nom:
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
IMPLANTATION	Fase :
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
Pondération : 1,4	
3	ETABLISSEMENT Fase : Nom:
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
IMPLANTATION	Fase :
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
Pondération : 1,3	
4	ETABLISSEMENT Fase : Nom:
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
IMPLANTATION	Fase :
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
Pondération : 1,2	
5	ETABLISSEMENT Fase : Nom:
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
IMPLANTATION	Fase :
	Rue et N° : Code Postal : Localité :
Pondération : 1,1	

Suite au verso

